

Conseil municipal du 23 septembre 2026 - Synthèse des échanges avec le public.

Après le vote des délibérations à l'ordre du jour de la séance, le public a été invité à poser des questions d'intérêt général, faire des propositions, interpeller les élus.

Les thématiques du jour abordées et les réponses apportées ont été les suivantes :

1/ Questions et remarques relatives à la nouvelle gestion de l'eau.

Remarque : Depuis la réception du courrier du Bassin de Pompey en juin contenant les premières informations, un manque d'information et de précision persiste (formulaire pour le changement d'IBAN, nouvelle tarification, continuité de la mensualisation...). De grosses difficultés sont avérées pour trouver le bon interlocuteur et des réponses. Des témoignages sur les réseaux sociaux font état de difficultés avec la facturation de Saur et les changements de compteurs. Par ailleurs, certaines familles pourraient rencontrer des difficultés pour régler les mensualisations non prélevées de juillet, août et septembre.

Réponse : Le Bassin de Pompey comme les communes sont bien conscients de ces difficultés et les regrettons. La relation avec les équipes techniques est excellente. Depuis juillet, les difficultés administratives pour les habitants mensualisés sont réelles. Une rencontre Saur / Bassin de Pompey s'est tenu il y a quelques heures. Il est difficile de communiquer officiellement ce soir mais nous savons que la mensualisation reprendra en octobre et qu'un lissage de rattrapage pour les personnes mensualisées sera proposé. C'est la consigne demandée par le président du Bassin de Pompey. Les habitants recevront prochainement un courrier.

Question : Pourra-t-on continuer à payer nos factures d'eau 2 fois par an et ne pas être mensualisé ?

Réponse : Cela reste possible. La mensualisation n'est pas obligatoire.

Question : Les IBAN ont-ils été automatiquement transférés ?

Réponse : Le retard se situe à ce niveau. Tout a été intégré pour que la mensualisation reprenne en octobre.

Remarque : Nous subissons aujourd'hui des choix économiques comme par exemple celui de certaines communes pour le remplacement de canalisation en PVC au lieu de la fonte.

Réponse : A Liverdun, le sujet était surtout celui du manque d'investissement. Personne n'est heureux de l'augmentation du prix de l'eau, mais nous sommes dans l'obligation de le faire aujourd'hui si nous voulons répondre aux enjeux de sécurisation et de lutte contre les fuites.

Les besoins en investissements pour atteindre ces objectifs (2,5 millions d'euros) devront être financés par le prix de l'eau. L'eau paye l'eau. Des augmentations de tarifs variables selon les villes ont donc été prévues.

A Liverdun, pour un foyer moyen qui consomme 120 m³ par an, l'augmentation annuelle représentera environ 85 € soit 7 € par mois. Cette hausse de prix aurait dû être appliquée plus tôt. Elle est nécessaire et indispensable pour l'avenir du réseau et la continuité de ce service public.

Question : Sommes-nous en capacité de nous projeter sur un réseau d'eau acceptable et ce que l'on doit faire en matière de travaux ?

Réponse : A Liverdun, l'objectif est dans 4 ans de passer à 65% de fuite au lieu de 50. Dès que les travaux du pont Moselle seront finis, des travaux sur le réseau d'eau de la route de Pompey pourront être entrepris. Pendant 3 heures cet été, il n'y avait plus d'eau sur Liverdun. Il y a un vrai souci. Notre réseau fuyard est diffus et très compliqué au village et à Toulair.

Pour conclure sur la thématique de l'eau, le Bassin de Pompey va communiquer avec la Saur dans les jours qui viennent. Nous serons très attentifs sur ce sujet.

2/ Question : Comment expliquer l'inégalité de diffusion des alertes par SMS au moment de l'incendie de Paprec ?

Réponse : D'après nos informations, le déclenchement s'est fait pour les personnes situées dans un certain rayon défini par la préfecture. Certaines personnes d'un même foyer n'ont pas forcément toutes eu le message. Cela dépend aussi des opérateurs, il y a eu des loupés. C'est un système nouveau. Les élus de Liverdun n'ont pas été appelés par la préfecture pour demander un relai de l'information. La grosse question suite à cet incendie reste la continuité du traitement des déchets qui va pouvoir être effectuée.

3/ Suggestion : Pourrions-nous avoir des espaces publicitaires dans la salle Souchet du complexe sportif pour générer des recettes publicitaires ?

Réponse : Cette suggestion va être étudiée.